

Questions orales

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, le député se sert toujours d'épithètes qui s'appliquent parfaitement à lui.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Le débat actuel se rapporte à l'état de l'économie canadienne. Nous reconnaissons qu'il y a beaucoup trop de chômeurs au Canada. Il est impossible de le nier et nous faisons de notre mieux pour remédier à la situation.

Une voix: C'est faux.

M. Chrétien: Par ailleurs, il ne faut pas oublier que notre performance économique a été assez bonne au cours de l'année écoulée, puisque 350,000 emplois ont été créés durant cette période. Si nous voulons que notre économie reprenne de la vigueur, il faut s'assurer que les produits canadiens sont concurrentiels sur les marchés internationaux. Si nous surchargeons le secteur public maintenant, nous allons perdre notre position concurrentielle, nous allons perdre nos marchés, et la perte de marchés entraîne la perte d'emplois. Nous devons examiner la situation actuelle avec réalisme. Je pense que les gens jugent favorablement ceux qui sont capables de faire face à ces problèmes sans perdre leur sang-froid, contrairement au député.

● (1432)

Des voix: Bravo!

[Français]

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A RENCONTRÉ SON HOMOLOGUE DU QUÉBEC AU SUJET DE LA RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Hier matin en m'acheminant vers Ottawa, j'ai entendu une observation à la radio à l'effet que le ministre des Finances, dans son discours, avait l'intention de proposer aux provinces des diminutions de points de taxes sur la taxe de vente. Je voudrais donc lui poser la question suivante: Le ministre peut-il dire à la Chambre si des discussions ont eu lieu avec le ministre des Finances du Québec en même temps qu'avec ceux des autres provinces et, dans l'affirmative, depuis combien de temps dureraient ces pourparlers? Le ministre est-il en mesure également de dire si la province de Québec, par l'intermédiaire de son ministre des Finances, donnera très prochainement une réponse affirmative dans ce sens?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, j'ai communiqué avec le ministre des Finances du Québec il y a déjà plusieurs semaines, au téléphone, pour lui parler de mon projet. Par la suite, je l'ai rencontré à Montréal où nous avons passé plusieurs heures à en discuter. J'ai de nouveau communiqué avec lui la semaine dernière et, hier, il m'a assuré qu'il pourrait probablement nous donner une réponse soit aujourd'hui ou dans les prochains jours.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que le ministre semble être très convaincu que cette mesure va apporter des améliorations très sensibles à l'économie canadienne, est-ce qu'il pourrait dire à la Chambre s'il espère que ses prévisions se réaliseront et s'il est prêt à

[M. Broadbent.]

continuer après six mois l'application de cette même politique en vue de s'assurer que l'économie va réellement redevenir très solide au Canada?

M. Chrétien: Monsieur le président, il ne serait pas souhaitable de faire de la spéculation sur des mesures que le gouvernement pourrait prendre en d'autres circonstances.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une autre question supplémentaire.

Je voudrais demander au ministre des Finances s'il voudrait bien répondre à une question très sérieuse. Hier soir, nous avons eu une rencontre avec les représentants des fonctionnaires du ministère des Finances, réunion qui a duré deux heures. A ma grande surprise, à un certain moment, j'ai appris que les fonctionnaires avaient rencontré la presse avant de venir rencontrer les élus du peuple. J'ai trouvé cela pas mal osé, parce qu'en somme, ce sont les élus du peuple qui sont véritablement responsables vis-à-vis de la population. Je n'ai rien contre la presse, mais étant donné qu'on nous a fait attendre pendant une heure, je voudrais demander au ministre des Finances s'il serait disposé la prochaine fois à organiser la rencontre, pour qu'au moins elle ait lieu en même temps, et avec la presse et avec les députés.

M. Chrétien: Monsieur le président, je ne sais pas s'il y a un problème de ce côté-là. Hier nous nous sommes appliqués à donner des explications à la presse et aux députés de l'opposition. Nous avons suivi la tradition habituelle. Toutefois, si l'honorable député a des suggestions à faire pour l'amélioration de ce système, je serai certainement heureux de les considérer.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA DIFFUSION DE DOCUMENTS SECRETS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général et elle porte sur le document prétendument très secret qui a été largement diffusé. J'aimerais lui demander en premier lieu pour quelle raison ce document a été envoyé au sous-ministre des Approvisionnements et Services—en quoi était-il intéressé par cette question—ou encore au sous-ministre adjoint des Finances ou au sous-ministre adjoint de l'Emploi et de l'Immigration ou au représentant de ce ministère.

J'aimerais qu'on me dise pour quelle raison cinquante-huit exemplaires de ce document très secret ont été distribués à ces fonctionnaires, outre les députés ministériels du comité de la sécurité du cabinet. C'est une question à laquelle on n'a pas encore répondu, et je sais que le ministre a maintenant toutes les informations en main puisqu'il y a deux semaines, il a dit qu'il pourrait sans peine obtenir une réponse à cette question.

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, je n'étais malheureusement pas là vendredi dernier quand le député a posé cette question, à peu près dans les mêmes termes. Toutefois, j'ai lu la réponse que lui a donnée le vice-premier ministre, et elle me satisfait pleinement. Je n'ai rien à y ajouter.